

jeune Seigneur s'étoit retiré depuis quelque-tems en cette Ville, mécontent de ce que le Prince son Pere refusoit de consentir à son Mariage, & de lui fournir les moyens de vivre avec l'éclat convenable à sa qualité. Mais ce différend a été ajusté par l'entremise du Cardinal Cinsuegos, qui s'en est, dit-on, mêlé par ordre de l'Empereur. Le 7. le Cardinal Salerne eut une longue Audience de S. S. à laquelle il rendit compte du succès de ses Négociations en Pologne. On assure que S. M. Polonoise va envoyer ici un Ambassadeur, & que ce sera le Comte Cavalieri Lagnasco Piémontois. Le Cardinal Paulucci, qui est le dernier de sa Famille, a déclaré le Chevalier Cosme Merlini son héritier universel, à condition qu'il prendra le titre de Marquis Paulucci.

III. On a appris ici par un Exprés la mort de Côme III. Grand Duc de *Toscane*, qui mourut à *Florence* le 31. du mois d'Octobre, & l'avènement au Trône du Prince Héritaire son Fils & son Successeur légitime, qui fut proclamé le même jour Grand Duc sans aucune opposition. Le Pape a paru fort sensible à cette mort, & le 8. le Chapitre de la Basilique de *St. Pierre* fit célébrer un Service solennel pour le repos de l'ame de feu S. A. R., qui étoit Chanoine de cette Eglise, par un Brevet que lui avoit accordé le feu Pape Clement XI. Le Duc Salviati est parti pour aller féliciter à *Florence* le nouveau Grand Duc, & l'on ne doute pas qu'il ne revienne bientôt ici avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire de ce Prince. Le 9. S. S. donna Audience au Cardinal Aquaviva & à l'Abbé Tencin, Ministre de France, & disloca de la Nonciature de Naples en faveur de^r Mr. Alemani. Les Charges del Ponen-